

# Du squat au foyer autogéré

À Marseille, deux éducatrices et une sociologue solidaires inventent un accompagnement global basé sur la responsabilisation et l'autonomie des jeunes.

« **L'**ACCOMPAGNEMENT militant m'a libérée du cadre institutionnel aliénant où le travailleur social, privé de marge de manœuvre, doit justifier tous ses actes. J'ai vu s'ouvrir les possibles et retrouvé le sens de mon action. » Avant de « réussir » son burn-out, Isabelle Andureau a tout essayé : la prévention spécialisée, la protection judiciaire de la jeunesse, le Caferuis. « *Je n'ai plus supporté l'injonction à la norme, à la performance, à la rentabilité.* » Depuis février 2022, avec une éducatrice et une sociologue, elle renoue avec son métier. Le trio accompagne le collectif 113 dans lequel les jeunes prennent part à toutes les décisions.

À l'origine, une dizaine de mineurs étrangers isolés se réfugient dans un immeuble vide au 113 de la Canebière. Déclarés majeurs par les évaluateurs du département des Bouches-du-Rhône, ils ont été sortis de leurs hôtels, livrés à eux-mêmes en attendant qu'un juge des enfants examine leur recours. Au-delà de répondre à l'urgence, le squat s'organise pour devenir un lieu de vie où plus de soixante-dix mineurs vont séjourner. Pour offrir un cadre rassurant, deux adultes s'installent à leurs côtés. « *Nous ne voulions pas nous satisfaire du "c'est mieux que la rue". Le 113 se devait d'être une maison entretenue et adaptée au nombre de résidents* », insiste l'éducatrice militante.

## Les anciens guident les nouveaux

Suivi sociojuridique, accès à la santé et à la scolarité, maintien des liens familiaux et amicaux, activités sportives et culturelles... le 113 organise un accompagnement global basé sur



Dans l'attente de l'ouverture de 90 places dédiées aux mineurs non accompagnés en recours, leur survie repose sur l'accompagnement solidaire.

l'autonomie et l'émancipation. Tous les jeunes détiennent la clé du bâtiment mais s'autodisciplinent pour éviter submersion et conflits internes. « *Nous nous entendons comme une famille*, assure Mohamed qui a été orienté vers le squat par la police. *Il n'y a pas de vol, pas de bagarre, au pire de la palabre.* » Reconnu mineur et placé dans un foyer depuis le 3 novembre, Mohamed reste attaché au collectif 113 et participe à sa vie. Organisés en quatre groupes, les jeunes, tous scolarisés, se chargent du ménage, de la cuisine, des courses. Spontanément, les plus anciens guident les nouveaux dans leurs démarches : service dévaluation, permanences juridiques, examen préalable à l'entrée à l'école, distribution alimentaire...

Le bâtiment situé sur l'artère principale de Marseille s'affirme comme un espace de défense des droits des jeunes exilés. Après huit mois, la préfecture en ordonne l'évacuation. En septembre 2022, pendant une semaine, un campement sur le trottoir donne à voir le sens de l'accueil à la française. Cette vitrine permet de réaffirmer la nécessité d'un droit de présomption de minorité et d'une prise

en charge des mineurs non accompagnés en recours. La vie dans le bruit et la fureur du centre de Marseille ne peut s'éterniser mais les propositions des autorités ne répondent pas aux besoins : nuitées d'hôtel ou dispositifs d'adultes. Insécurisés, les jeunes perdent le moral mais retrouvent leur organisation dès qu'ils investissent un foyer de trente places abandonné depuis plusieurs années. Le collectif se prend à rêver d'une convention d'occupation temporaire. « *Dans le cadre du plan pauvreté 2024, les pouvoirs publics prévoient l'ouverture de quatre-vingt-dix places pour les jeunes en recours*, apprécie Isabelle Andureau. *En attendant leur création, nous pourrions poursuivre notre travail.* » Finalement le 9 décembre 2022, le bâtiment a été jugé impropre à l'occupation. Du coup, l'hébergement solidaire s'impose à nouveau. En onze mois, trente jeunes ont obtenu une prise en charge après reconnaissance de leur minorité, six ont « fêté » leurs 18 ans. Les autres poursuivent leurs démarches, une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Myriam Léon